**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 18 mars 2017**

**au château de LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise)**

**Rapport Moral**

**1. Rapport du président**

par Etienne de Magnitot

Mesdames, Messieurs,

Rappelez-vous notre assemblée générale de 2016, où nous avons été chaleureusement accueillis au château de Gadancourt, par Monsieur et Madame de Meaux, après avoir visité le château de Villette; et 2015, où nous étions près d'ici au château de Saint-Cyr-en-Arthies, chez Monsieur et Madame Dautelle.

Nous avons, semble-t-il un tropisme pour l'ouest du Vexin, puisque, cette année, nous avons la chance d'être accueillis dans ce village remarquable et cet impressionnant château de La Roche-Guyon. Nous le devons à l'amabilité de sa directrice, Mme Marie-Laure Atger, qui a spontanément confirmé la proposition que nous avait faite son prédécesseur, Yves Chevallier. Merci, Marie-Laure de votre accueil très ouvert, de la peine que vous avez prise pour préparer cette journée. Permettez-moi aussi de vous dire toute la satisfaction que nous avons eue quand nous avons appris que vous succédiez à Yves.

Le conseil d'administration et moi-même vous remercions de venir nombreux à notre assemblée. Je remercie les membres du bureau, Marie-Claude Boulanger, Claude Rosset, Régis Deroudille et Daniel Amiot d'avoir préparé cette journée avec moi.

Nous remercions de leur présence :

- Philippe Houillon, député du Val d'Oise, maire de la capitale du Vexin français, que nous avons vu au déjeuner ainsi qu'Antoine Savignat

- Marc Giroud, président du Parc Naturel Régional

- François Marchon

- Jacques Battais

- Christine de Meaux

Nous avons les excuses de :

- M. Alain Richard, sénateur, ancien ministre

- M. Alain Quenneville, ancien maire de La Roche-Guyon

- Mme Christine Forge, maire de La Roche-Guyon

Nous sommes 73 adhérents présents et nous avons reçus 112 pouvoirs valides. Nous pouvons donc valablement délibérer.

**La marche de l'association en 2016**

Nous avons tenu en 2016 : 5 réunions de bureau et 3 conseils d'administration.

Nous avons également réalisés notre assemblée générale le 2 avril, avec 123 personnes au château de Villette, puis 115 au déjeuner à Gadancourt, et enfin 106 présents plus 97 pouvoirs à l'assemblée.

Cette année une seule sortie, le 5 novembre, au château d'Ambleville avec 32 adhérents.

Nous avons prévu pour 2017 plusieurs sorties. Nous ferons en sorte de ne pas les différer. Les voici :

Un après-midi : Ferme de Bruno Fleurier à Arthies (cidre et produits fermiers) et Ferme des Millonets à Vienne-en-Arthies

Musée du train de Valmondois et diaporama de la SVS sur le train du Sausseron : Valmondois-Marines

Site archéologique de Genainville et Musée de Guiry

En péniche sur l'Oise

Journée à Auvers-sur-Oise avec déjeuner

Usine de méthanisation de Buchy

En tant qu'association agréée au titre de l'environnement, nous sommes reconnus comme légitimes pour participer à de nombreuses commissions départementales. C'est fondamental, et c'est là que nous arrivons à passer nos messages. Même si nous ne sommes pas toujours entendus, nous avons à cœur d'être présents. Ces commissions, dans le Val d'Oise, les Yvelines et l'Oise, sont au nombre de quinze.

Il s'y ajoute les commissions du Parc Naturel Régional, dans lesquelles nous avons également des représentants.

Notre maillage passe aussi par les associations adhérentes (il y en a une vingtaine) et par les communes (il y en a à peu près le même nombre et nous nous attachons à l'augmenter).

**Revue et Site internet**

Marie-Claude Boulanger va vous en parler. Je dis juste deux choses :

Notre vitrine est la revue. Le numéro 72 est sorti en janvier, juste un an après le précédent. Il est étoffé, avec des articles de fond. Merci aux contributeurs et à Marie-Claude; c'est un gros travail.

Et notre présence sur internet, par le site et les réseaux sociaux, évolue. Pour des raisons de santé, notre webmestre, David Renaut, a souhaité arrêter. Le relais est pris par M. Axel Fossier. Il a continué à mettre sur le site la numérisation du Guide du Vexin, et nous souhaitons enrichir la documentation sur chaque commune.

**Affaires en cours**

Les affaires en cours ont fait l'objet d'articles bien documentés dans notre revue. Je ne vais donc pas les reprendre dans le détail. Je vais juste vous donner quelques éléments.

Mézy

L'association de défense de l'environnement de Mézy (ADEM) a décidé de cesser son activité ; l'objet qui avait prévalu à sa création étant maintenant clos. Elle nous a destiné une partie de la dévolution de son actif, somme que nous avons reçue en janvier 2017 (250 euros). Nous l'en remercions.

Ouvrages de M. Muffang

À la suite du décès de M. Philippe Muffang, sa famille a décidé de nous donner la partie de sa bibliothèque et de sa documentation concernant le Vexin. Nous l'avons donc par devers nous en cartons. Nous l'en remercions également.

Carrières Calcia

Nous savons maintenant que le Tribunal administratif examinera le 27 mars le recours porté par les associations ; recours contre l'arrêté préfectoral de "Projet d'Intérêt général" avec le "mémoire en réplique" rédigé par Me Monamy.

Pour l'autre instance, portée par les maires et le PNR, il n'y a pas encore de date.

La pugnacité des associations (AVL3C et AABV) et des habitants, ainsi que les arguments de fond, permettent de garder espoir.

Nous sommes intervenus dans une enquête publique sur les captages de Sailly et Drocourt pour demander la protection de ce bassin de captage auquel la carrière porterait préjudice.

Il y a d'ailleurs un conseil d'AVL3C tout à l'heure.

ZAC de la Demi-lune à Magny-en-Vexin

Ville majeure du Parc Naturel, dont nous savons que les édiles se montrent imperméables à toute réflexion paysagère. Avis défavorable à l'unanimité de la Commission des Sites. Notre action avait été jugée irrecevable au motif que nous n'avions pas "intérêt à agir".

Une relative satisfaction nous arrive avec le jugement du 13 janvier 2017 du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise. "Le projet, particulièrement imprécis sur ce point, méconnait les dispositions de l'article 1AUz13 du PLU dont l'objet est précisément d'intégrer au mieux le projet et de le masquer par une trame végétale abondante ; «que cette seconde branche du moyen, fondée, doit être accueillie» (sic).

Le Tribunal donne donc six mois à la SARL SODIMAG pour obtenir un permis de construire modificatif permettant de régulariser cette illégalité.

Domaine de Villarceaux

Villarceaux, près d'ici, sur la commune de Chaussy, est un autre site phare du Vexin. Le changement de majorité politique à la Région, l'an passé, et les déclarations de la nouvelle présidente, Mme Valérie Pécresse, ont fait craindre un désintérêt de la collectivité vis-à-vis de ce domaine.

Nous sommes avec M. Wauthier-Wurmser, président de l"Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de Villarceaux et de son environnement", avec M. Monin, président de l'Association "Les Amis de Villarceaux", M. Giroud, président du PNR, M. Müller, conseiller départemental pour défendre les caractéristiques de ce site. Une motion a été prise le 30 novembre 2016 par l'association des Maires et Adjoints de la Communauté de communes Vexin-Val de Seine, présidée par M. Jean-Pierre Javelot.

"Le potentiel du site a été largement sous-exploité" d'après M. Giroud. C'est un "enjeu considérable".

Questions évoquées rapidement

 Projets et inquiétudes sur l'aviation d'affaires à Cormeilles-en-Vexin, avec l'objectif que les nuisances restent dans les limites de la Charte du PNR, et ceci en relation avec M. Jean-Marc Buteux de la DIRAP qui est présent à cette assemblée.

 Projets de méthanisation dans le Vexin.

 Problèmes du patrimoine dans les cimetières.

 Dialogues à la ferme, samedi 1er avril à Grisy-les-Plâtres.

 Éolien : livre de M. J.-L. Butré, "Une catastrophe silencieuse".

 Affaires de Monts : délibéré du Conseil d'État (sur l'audience du 9 mars) dans quelques jours.

 Affaire de la Ferme de la Croix-Blanche à Trie-Château.

le secrétaire général le président

Claude Rosset Etienne de Magnitot